



**Association pour le développement de l'économie locale  
par la monnaie.**

Compte-rendu de l'assemblée Générale Ordinaire  
du 13 mars 2018

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 18h10.

Est nommée assesseure de séance : Mme Johanna GAUTIER.

Selon les statuts de l'association, les membres fondateurs, les membres prestataires et les membres utilisateurs et/ou membres adhérents peuvent voter.

L'assesseure précise qu'il y a :

- 3 votants dans le collège des fondateurs
- 1 votant dans le collège des prestataires
- 6 votants dans le collège des utilisateurs

Nous avons également accueilli 1 personne non-adhérente qui a participé à cette assemblée générale en tant qu'observateur.

Il est fait lecture par François REVOL du rapport moral qui est fourni en annexe au présent procès-verbal.

Il est fait lecture par Philippe LE DUGOU du rapport financier qui est fourni en annexe au présent procès-verbal.

L'assemblée procède au vote du quitus du rapport moral.

Chaque collège le vote à l'unanimité. Celui est donc voté à l'unanimité des collèges.

L'assemblée procède au vote du quitus du rapport financier.

Chaque collège le vote à l'unanimité. Celui est donc voté à l'unanimité des collèges.